

Une épine dans le pied de la Métropole

29 communes, dans le nord-ouest du département, restent encore hors de la Métropole Aix-Marseille. Et la grande majorité des élus, d'Arles à Châteaurenard, en passant par Saint-Rémy, a toujours clamé sa volonté de ne surtout pas rentrer dans ce que certains qualifient de "pétaudière". Jean-Claude Gaudin avait toujours freiné des quatre fers au sujet d'une intégration du pays d'Arles à la Métropole. Alors qu'une partie des élus locaux a manifesté son désir d'émancipation avec la volonté de créer une intercommunalité unique en pays d'Arles portant les compétences départementales en cas de fusion Métropole-Département et de disparition de ce dernier, quelle sera la politique de Martine Vassal une fois à la tête de la structure ? Avec un préfet qui vient de refuser le principe de fusion des trois intercommunalités de ce territoire, elle pourrait être tentée d'accélérer le processus d'intégration du pays d'Arles (qu'elle a toujours choyé depuis qu'elle est présidente du Département) à la Métropole. Mais dans ce cas, elle se heurterait à de fortes

oppositions locales. *"On a une grande personnalité, Jean-Claude Gaudin, qui part sur un constat d'échec. Ça nous encourage encore moins à y rentrer"*, tacle Nora Mebarek (PS), vice-présidente de la communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue Montagne. *"Inquiète"*, l'élue arlésienne craint *"une orientation accrue des politiques de solidarité du Département vers Marseille. Et nous, on passerait encore plus à la trappe !"* Également opposé à l'entrée dans la Métropole, le maire de Saint-Rémy Hervé Chérubini évite soigneusement le débat de personnes. *"Le problème, c'est que la Métropole n'est pas un outil adapté aux territoires ruraux"*, clame-t-il. L'édile attend maintenant le résultat des consultations populaires sur le devenir institutionnel du pays d'Arles qui seront organisées à Arles, Saint-Rémy et Fontvieille. *"Pour notre avenir, l'incidence du remplacement de Jean-Claude Gaudin par Martine Vassal sera moins importante que la décision souveraine des habitants"*, assure-t-il.

Christophe VIAL